



Varilhes le 19 mars 2013

à

Monsieur le Directeur Départemental
des Territoires DDT
Service SPEMA
A l'attention de Monsieur Riéra

Monsieur le Directeur,

Faisant suite à notre conversation téléphonique du 18 mars je vous confirme que des ruissellements très fortement chargés en matières organiques, fécales et autres éléments polluants des eaux s'écoulent en direction du ruisseau du Cassé, affluent du Baup sur la commune de Montjoie en Couserans.

Les forts lessivages des sols consécutifs aux derniers épisodes d'intempéries de cet hiver ont mis en évidence des dysfonctionnements apparents d'une installation d'élevage et de transformation de produits laitiers contigu du lieu dit La Bernèse. Il semblerait que les moyens mis en œuvre pour capter et traiter les effluents issus du bâtiment d'élevage ainsi que ceux de la fromagerie associée ne soient ni suffisants ni fonctionnels pour en assurer un traitement efficace.

Les ruissellements sur la prairie humide en contrebas et ce, jusqu'au ru affluent du ruisseau du Cassé, attestent de cette pollution des milieux aquatiques (présence d'algues vertes, odeur et couleur des eaux) et s'infiltrent dans la nappe sous-jacente.

Cette pollution peut s'avérer très perturbante pour les eaux et les milieux aquatiques associés, mais aussi pour la salubrité publique compte tenu de la proximité d'habitations et de bétail paissant ces prairies polluées. Au dire des voisins immédiats, le propriétaire des bâtiments concernés, saisi dans un premier temps pour régler à l'amiable cette situation ne semble pas enclin à réagir.

Notre association de protection des rivières Ariégeoises « le Chabot » n'étant pas en position d'intervenir directement sur des propriétés privées, je vous aurais gré Monsieur le Directeur de saisir vos services concernés de la Police des Eaux et des Milieux Aquatiques pour régler au mieux et dans les meilleurs délais cette pollution.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre alerte, veuillez agréer Monsieur le Directeur l'expression de nos sincères salutations.

Le Président de APRA « le Chabot

Jean Pierre Jenn